L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 23 AOUT 1888. 61me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 23 AOUT 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an $12 00
Six mois 6 00
Trois mois 3 00
Un mois 1 00
On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an $2 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an $3 00
Six mois 1 50
Quatre mois 1 00
Trois mois 75
Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons samedi, 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1887-88 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

Ouverture de la campagne du parti démocrate--M. Thurman.

Nous voici donc en pleine campagne électorale; les deux camps se sont ébranlés, les deux généraux en chef ont ouvert le feu. La lutte, une fois entamée, ne s'arrêtera plus avant la grande et définitive bataille de novembre. C'est M. Blaine qui, le premier, est parti en guerre, un peu à la façon de feu le sire de Framboisie, la plume au vent, brandissant, d'une main, l'épée, et, de l'autre, agitant le drapeau de la protection. Il était temps qu'il fît acte d'apparition et s'élançât dans l'arène, sans quoi, les républicains après avoir, malgré leur habileté incontestable, fait des choix maladroits, commençaient à se décourager, et l'on a pu croire, un moment, à une véritable déroute.

Du côté des démocrates, il ne s'est manifesté, dès le début, aucune inquiétude, aucune agitation, aucune précipitation; ils avaient eu la main heureuse; ils avaient acclamé deux grands et beaux noms; leurs choix, faits à l'unanimité, avaient été acceptés de même par la masse des populations du Nord et du Sud, qui, depuis de longues années, ont adopté leurs couleurs. Pas de danger à redouter, pas de piège à craindre, pas de difficulté inattendue à vaincre. Ils ont pu tracer leurs plans avec calme, distribuer avec soin les rôles et, une fois prêts, attendre tranquillement l'heure d'entrer en campagne. Ils n'ignoraient que le signal devait partir du camp opposé; ils ont laissé faire et ne se sont ébranlés qu'après la première attaque de M. Blaine.

Ils n'avaient pas eu, d'ailleurs, à courir après un champion qui dût se jeter hardiment dans la mêlée et les conduire à la victoire; ils avaient leur homme sous la main; ils savaient, d'avance, qu'il était aussi vaillant que capable, aussi habile tacticien qu'ardent patriote.

Rien d'original et d'attachant comme cette figure du vieux Thurman, avec son passé sans tache, sa carrière aussi longue que glorieuse; et qui, sans l'avoir sollicité, sans y avoir même songé, est obligé, pour céder aux désirs de ses concitoyens, de sortir d'une retraite qu'il croyait définitive, et devient, un peu malgré lui, candidat à la seconde magistrature de l'Etat.

On avait pu craindre, un instant, que les glaces de l'âge n'eussent légèrement refroidi cette âme, si ardente jadis; qu'il n'eût plus l'éclat, la vigueur, la vivacité de sa jeunesse et de son âge mûr. Dès le premier jour, au contraire, dès la première improvisation, jetée au hasard, sur la route, aux populations qui l'arrêtaient au passage, il s'est révélé aussi alerte, aussi vif, aussi chaleureux que jamais.

C'est que ce n'est pas une éloquence ordinaire que celle du Vieux Thurman. Il y a dans sa parole quelque chose de brusque, d'inattendu, qui va droit au cœur de la foule et l'enlève. Très originale, sa manière d'aborder de front une assemblée, sans apprêt, sans phrase, sans périodes, sans exordes, si l'on peut donner ce nom à sa façon d'entamer un discours, vont toujours droit au but, comme il part tout droit de l'âme. Rien de l'apparat qui porte, en tout ce qu'il fait, M. Blaine, le fait ressembler à un tribun, à un académicien, si l'on veut, à un assembleur de mots pompeux, à un arrangeur de phrases, ce qui jette sur ses meilleures harangues un froid dont l'auditoire ne se rend pas compte, mais dont il subit inconsciemment l'influence.

Chez M. Thurman, le spectacle est tout autre: c'est la franchise brusque du paysan du Danube; il ne court jamais après l'effet, et, précisément pour cela, il l'atteint toujours et infailliblement. C'est l'homme du peuple qui s'adresse au peuple, avec le ton qui convient au peuple. Enfin est encore qu'au commencement de ses tournées électorales et il a une rude campagne à fournir. Aux premiers mots, il avait enlevé son auditoire; quelques phrases jetées du haut de la plateforme d'un car de chemin de fer, et interrompues par le sifflet de la machine à vapeur, lui ont suffi pour faire la conquête du public.

Sa façon de définir le tarif est d'une simplicité extrême, à la portée de tout le monde, même des plus ignorants, même des enfants. Mais comme cela porte et agit sûrement! M. Blaine est un bien habile parleur; il possède toutes les ressources de l'éloquence pompeuse et insinuante, mais il a affaire à un maître homme, et nous ne croyons pas que tous ses mouvements oratoires, toutes ses finesses de langage puissent résister aux assauts de cette parole si franche et si brusque.

On a parlé d'un tournoi entre le champion du parti républicain et le président actuel de la Chambre, l'organe le plus accrédité du parti démocrate. Assurément M. Carlisle est homme à donner de la tablature au chaperon de M. Harrison; il possède mieux son sujet et saurait en tirer un meilleur parti; son triomphe serait certain, mais nous voudrions assister à une lutte entre M. Blaine et M. Thurman. L'issue ne serait pas douteuse, parce qu'il n'est pas de talent d'avocat, soutenant une thèse quelconque, qui puisse résister à la toute-puissance de l'honnêteté et de la conviction.

Commencée de cette façon, la campagne s'annonce donc bien pour les démocrates. Certains d'entr'eux peuvent se tromper sur tel ou tel détail, mais il y a un fait incontestable, évident: c'est qu'ils travaillent sincèrement pour le peuple et il n'est pas possible que le peuple ne s'en aperçoive pas, ne leur en sache pas gré, tandis que les républicains, même en ayant raison sur plus d'un point, ne sont, au fond, que les défenseurs attitrés de la spéculation et du monopole. Cela perce partout; cela ressort de leurs moindres gestes, de leurs moindres paroles. Il est impossible que les populations ne le voient pas et ne le leur fassent pas sentir, bientôt, au grand jour du scrutin.

Il n'y a pas d'infection scrofuleuse qui puisse résister au pouvoir purifiant de la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O. paroisse St-Jean-Baptiste, du 18 août:

Le ciel se chargeait de nuages mardi, tandis qu'une forte bourrasque de l'est, qui ressemblait à un commencement d'ouragan causait maintes appréhensions aux planteurs. Pendant la nuit, la pluie a commencé à tomber et elle n'a cessé que le mercredi soir, à la tombée du jour. Heureusement, le vent ne s'est pas maintenu pendant la pluie, car les champs de riz auraient été bien endommagés. Le tort qui leur a été fait n'est pas très grand, il est en partie compensé même par le bénéfice qui en résultera pour certaines cultures arriérées.

Quant à la canne, on considère que la tempête de mercredi lui a fait beaucoup de bien et que c'était ce qui pouvait lui arriver de mieux à cette saison. Elle a besoin d'être remuée pour grandir et se bien développer.

—Le *Foyer Créole* nous apprend que plusieurs cultivateurs de riz ont commencé la moison à St-Jacques. Le salaire payé aux travailleurs varie de $1.10 à $1.25 par jour et les jobbers reçoivent $3.50 l'arpent. Le riz est beau, mais abattu par endroits. La canne pousse bien et l'on en trouve de sept pieds de haut qui ont douze nœuds rouges.

—L'Association des Receveurs et Cultivateurs de Riz fait des progrès. Déjà il a été souscrit un nombre d'actions presque suffisant pour commencer les opérations, et il est probable qu'avant septembre l'association pourra commencer à travailler et à combattre la combinaison des moulins. Le moulin de M. Charles Allen travaillera de concert avec l'association, qui sera aussi soutenue par le moulin Higgins, en cours de construction. Ce dernier moulin, nous dit le *Louisiana Planter*, sera un facteur important dans l'écalage de la récolte qui arrivera sur le marché, prochainement. Il sera prêt vers le 15 octobre et pourra nettoyer 2,500 barils de riz brut par jour, plus que le double de la capacité de tout autre moulin en ville. Ce moulin fonctionnera d'après des méthodes qui donnent un rendement beaucoup plus fort que les procédés dont on fait actuellement usage, et sa construction est probablement l'une des causes de l'organisation des autres moulins, lesquels ont voulu tondre une fois encore les planteurs riziers avant de se voir dans l'impossibilité de lutter contre les nouveaux procédés.

Le loyer du Louisiana Rice Mill, autrefois à MM. Warner et Heitzel, a été acheté par MM. George B. Prochasta & Co., qui feront fonctionner ledit moulin indépendamment de la combinaison. Ce moulin, dont la capacité est de 700 à 800 sacs de riz par jour, est en parfaite condition et prêt à entreprendre l'écalage du riz.

—Dans le tirage de la Loterie de la Louisiane du 7 courant une portion, trop petite, malheureusement, du billet qui devait gagner le second gros lot de $100,000 a été vendue dans notre paroisse. L'heureux acquéreur d'un vingtième de ce bon billet—31,809—est M. O. G. Trépagnier, instituteur sur la rive gauche de cette paroisse. M. Trépagnier avait, malheureusement pour lui, un associé pour ce vingtième de billet, ce qui a réduit son gain à $2,500.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort, survenue jeudi, d'un excellent coparoissien, M. Henri Montz, à l'âge de 42 ans. La mort a été occasionnée par un cancer de la vessie.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 18 août:

Une pluie torrentielle et un vent violent ont frappé nos parages, mercredi dernier, et ont fait du dégât dans les champs.

En beaucoup d'endroits, la force du vent a couché le riz à terre, ce qui rend la moisson à la fois coûteuse et difficile. Les moissonneuses perfectionnées à l'aide desquelles le travail se faisait si rapidement, sont devenues presque inutiles, et il faudra avoir recours à la faucille.

—Au mois d'octobre prochain, comme on le sait, une foire, où s'étaleront tous les produits, toutes les industries, etc., des paroisses de la Louisiane, s'ouvrira à Baton Rouge.

Déjà, notre paroisse a fait une allocation dans le but d'encourager cette entreprise, et a chargé M. P. M. Lambremont Jr., de la représenter.

Nous avons l'assurance qu'il fera son devoir; mais, avec les faibles ressources mises à sa disposition sa tâche déjà difficile devient encore plus, et malgré tous ses efforts et sa bonne volonté il lui sera presqu'impossible d'atteindre le but qu'il se propose: c'est-à-dire faire ressortir toutes les ressources de notre paroisse et la maintenir au rang qui lui convient.

Convaincu de ce fait, et connaissant le patriotisme des paroissiens on a donc résolu de faire appel à leur générosité et de demander leur aide.

Les dons, les souscriptions pourront être remis aux membre du jury de police ou déposés à notre bureau. Une liste complète des donateurs et du montant de leurs offrandes sera publiée chaque semaine dans nos colonnes.

—Le Bureau des Ecoles publiques de l'Etat, réuni à Baton Rouge le 10 du courant a nommé les directeurs des écoles publiques pour cette paroisse.

Le nouveau bureau est composé comme il suit:

P. M. Lambremont, Jr., Louis Chauvin, A. Webre, J. Becknel, L. Waguespack, Dr P. P. Cloppin, A. A. Robert, Florian Brignac et F. B. Dicharry.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 18 août:

L'heure approche pour nous, pour la région du Lafourche, de l'isolement ou du retranchement des autres.

Car, bientôt,—n'est-ce même arrivé?—le bayou Lafourche n'aura plus assez d'eau pour le chaland lui-même.

Et les chemins, de leur côté, vaudront-ils mieux que ce qu'ils valaient l'année dernière, à la saison de la roulaison et de l'exploitation? Défoncés, devenus trous et fondrières, permettront-ils le lent transport des produits et des marchandises? Mériteront-ils le nom de chemins ou de voies de communication? Et faudra-t-il, comme conséquence, que les planteurs et les habitants perdent une partie du fruit de leur travail, ce qui serait le bénéfice dû à leurs efforts et à leurs peines?

Car tel fut le cas l'année dernière.

Et nous croyons qu'avec le montant des pertes subies par défaut de voies de communication, cette année-là, on aurait volontiers pu nettoyer le bayou ou construire une partie du chemin de fer projeté.

Mais on oublie vite, et le proverbe italien dit: *Passato il pericolo, gabbato il santo.* La peur ne vous revient qu'avec le danger. Et nous devons bien dire, malgré toute évidence et toute utilité, que nous ne sommes guère gens d'esprit public, d'initiative courageuse et d'entreprise vraiment américaine. Nous comptons aussi sur nos voisins, qui comptent aussi sur nous. Mauvais compte! On dirait que nous avons peur, que nous manquons d'esprit de solidarité, voire même que le courage de la générosité nous fait défaut.

En tout cas, nous calculons mal.

Et nous restons dans nos vieux chemins, dans nos ornières, dans notre routine, avec nos mulets qui s'embourbent, avec nos charrettes qui se cassent, avec notre bayou qui devient sec pendant cinq ou six mois de l'année, bien qu'il soit une des branches du Mississippi, mais que, par des travaux très simples et peu coûteux, nous pourrions avoir navigable toute l'année.

Que faudrait-il pour le nettoyer à sa jonction avec le fleuve, et ses bancs de sable et boue, semés çà et là, sont-ils des montagnes à enlever?

—Mais les ingénieurs sont là! dit-on. A merveille. C'est le moment. Que les travailleurs suivent de près les ingénieurs, et que les machines n'attendent point la crue prochaine pour fonctionner! En quelques mois, septembre et octobre, ne saurait-on faire bonne besogne, et de Lesseps est-il nécessaire ici?

D'un autre côté,—car plus on a de chemins pour circuler, plus on est libre—pourquoi les souscriptions pour le chemin de fer projeté et tracé, sont-elles si lentes, si insuffisantes et si peu générales?

Ne saurait-on trouver les dix mille piastres demandées par le capitaine James, en vertu desquelles les travaux commencés seraient inévitablement poursuivis et achevés?

Nous considérons que lorsque la tâche sera bien commencée elle sera comme faite. On ne s'arrête plus en voie d'exécution. En tout cas, c'est le premier pas qui coûte, et le reste n'est rien ou pas grand'chose.

Ne sommes-nous pas trois paroisses pour cette œuvre, Lafourche, Assomption et Ascension, et ces trois paroisses ne composent-elles pas une des régions les plus riches et les plus peuplées de la Louisiane? Seraient-elles les moins entreprenantes? Ne comprendraient-elles pas que la valeur de la propriété se double et se triple en raison de la facilité de communication, en vertu du chemin du bayou ou du cours d'eau, et qu'une voie ferrée les enrichirait du jour au lendemain?

Non, non, ne dormons pas.

Et ne craignons pas de souscrire.

Ce sera de l'argent placé à gros intérêts.

Et ne faut-il pas que cela soit?

Alors, pourquoi attendre, tarder, lambiner, renvoyer la chose, manquer d'énergie ou d'initiative?

Saint-Siège.

La *Tribuna* croit savoir que la nouvelle relative à des tentatives faites par le Vatican pour empêcher la visite de l'empereur Guillaume à Rome est inexacte. La chancellerie allemande a questionné au contraire le Vatican pour savoir si, à l'occasion de ce voyage, le Pape agréerait la visite de l'empereur Guillaume comme il avait agréé celle du prince impérial Frédéric en 1884.

Le Vatican a répondu, par l'intermédiaire du nonce à Vienne, en rappelant la note du Vatican datée de 1872 et contenant des instructions aux nonces au sujet des voyages que pourraient faire à Rome des souverains et des princes étrangers. Cette note portait que le Pape ne recevrait pas les souverains ou les princes catholiques qui logeraient au Quirinal ou qui iraient présenter leurs hommages au roi d'Italie avant de se rendre au Vatican, mais que la visite des souverains ou des princes qui ne sont pas catholiques n'ayant qu'un caractère de pure courtoisie, ne pouvait pas être refusée.

La *Tribuna* dit tenir, de bonne source, que la visite de l'empereur Guillaume est fixée à la seconde quinzaine d'octobre. Son arrivée à Rome, sauf modifications qui ne sont pas à prévoir actuellement, aurait lieu le 18 octobre.

L'*Osservatore romano*, organe du Vatican, relève le fait que la *Fanfulla*, qui est considérée comme le journal officieux de la cour italienne, a publié le texte du télégramme envoyé par l'empereur Guillaume II au Pape, pour le remercier de ses félicitations à l'occasion de la naissance du cinquième fils de l'empereur.

L'*Osservatore* déduit de ce fait que le pape n'est plus libre d'envoyer et de recevoir des télégrammes sans courir le risque de les voir publiés dans les journaux, qui en reçoivent communication au ministère de l'intérieur, et—ajoute l'organe du Vatican—c'est là une nouvelle preuve, donnée par le gouvernement italien, que la liberté du Pape à Rome n'est que dérisoire.

Le Vatican a adressé au gouvernement russe de courtoises mais fermes représentations au sujet de la récente circulaire de ce gouvernement aux évêques catholiques de Pologne, circulaire prescrivant au clergé polonais d'exiger que tout serment judiciaire, civil ou ecclésiastique, soit prêté en langue russe et jamais en polonais.

L'*Osservatore romano* publie une courte lettre adressée par le Pape aux évêques belges: le but de cette lettre est d'expliquer que, bien que le clergé de Belgique se soit toujours distingué par ses vertus et son énergie, il est convenable d'en renforcer le recrutement en préparant pour l'avenir des prêtres qui vaillent leurs prédécesseurs. C'est pour cela que Léon XIII déclare donner 100,000 fr. au collège belge de Rome pour créer sept bourses en faveur de jeunes ecclésiastiques.

Suisse.

On annonce, pour le 3 septembre prochain, la réunion annuelle de l'Institut de droit international. La réunion se tiendra à Lausanne; l'année dernière elle a eu lieu à Heidelberg.

L'ordre du jour de la session de Lausanne promet des délibérations sur des matières de droit international privé: conflits des lois en matière de mariage et de divorce, principes communs du conflit des lois civiles et du conflit des lois commerciales, conflit des lois relatives aux sociétés par actions, conflit des lois et unification des législations en matière d'abordages maritimes,—puis sur l'extradition, matière de droit pénal international, et sur diverses matières de droit international public ou droit des gens proprement dit, telles que l'occupation des territoires sans maîtres d'après la conférence de Berlin, le droit international des chemins de fer, des télégraphes et des téléphones en cas de guerre, et cette question-ci, particulièrement actuelle en quelques pays: De quelle manière et dans quelles limites les gouvernements peuvent-ils exercer le droit d'expulsion vis-à-vis des étrangers?

Le pont du Diable, sur la Reuss, (canton d'Uri), qui faisait partie de l'ancien chemin à mulets de Gothard, s'est écroulé.

Ce pont, pittoresque et très hardi, d'une seule arche, qui supportait un tablier étroit pavé en pierres rondes et construit en forme de faîte, datait de la même époque que le chemin à mulets, 1728; il était, en raison de ses cent soixante ans d'âge, devenu fort caduc; un récent éboulement avait entraîné déjà une partie du terrassement du pont, du côté de la rive droite, et, par crainte d'accident, on avait pris soin de le barricader depuis quelque temps pour empêcher les paysans de continuer à s'en servir. La route carrossable de Gœschenen à Andermatt a été construite en 1829, et le pont du Diable actuel, en amont de l'ancien, en 1830.

Italie.

Ce n'est pas seulement sur mer que le gouvernement se livre à des préparatifs anormaux. On annonce que toutes les troupes cantonnées dans le Piémont viennent d'être mises réellement sur un véritable pied de guerre.

En outre, des ordres ont été récemment donnés pour que les détachements alpins qui sont disséminés sur la frontière française pourvoient eux-mêmes sur place à l'entretien de leurs hommes sans recourir aux fournisseurs ordinaires. Des mouvements de troupes ont lieu dans la vallée du Tanaro et de Suse. Dans le Piémont des officiers de cavalerie parcourent le pays dressant des états pour le logement éventuel des troupes.

Les manœuvres navales qui viennent d'avoir lieu à la Spézia donnent lieu à une polémique des plus vives. Plusieurs journaux prétendent que ces manœuvres ont révélé dans la marine italienne une multitude de défauts et qu'en somme elles ont très mal marché. Les journaux ministériels, au contraire, disent que tout a été pour le mieux, et produisent à l'appui de leur affirmation une multitude d'arguments. Tout ce qu'il est possible de faire, est de signaler l'existence de cette polémique aux hommes qui sont compétents pour l'apprécier et pour voir de quel côté se trouve la raison. On a été jusqu'à répandre le bruit que, à la suite de ces manœuvres, M. Brin, ministre de la marine, avait donné sa démission. Cette nouvelle paraît dénuée de fondement.

Une note officieuse, publiée à Rome, dément formellement la nouvelle donnée par le journal *l'Union*, et d'après laquelle le gouvernement italien aurait adressé des réclamations diplomatiques à l'Espagne à propos de la lettre pastorale de l'évêque de Madrid sur le nouveau Code pénal italien.

La note ajoute que le gouvernement italien n'a pas à intervenir dans les questions intérieures des autres Etats.

Un marchand de vin parisien, en quête d'un local, contemple d'un air rêveur l'eau du puits qui se trouve dans la maison

—A la rigueur, murmure-t-il, elle suffira pour la fabrication de mes vins ordinaires, mais pour mes grands crus?

—C'est bien simple, lui répond sa femme, tu la filtreras.

Visite du ministre de l'agriculture de France à Bordeaux et dans le Médoc.

Le 6 août, après s'être reposé quelques instants chez M. Bonnafoux, maire de Cadillac, M. Viette, ministre de l'agriculture, s'est rendu à Loupiac, chez M. Dezeimeris. Là, il a vu et attentivement examiné des vignes greffées, d'âges différents, dont la vigueur est extraordinaire et dont la production dépasse celle des meilleures années. Il a été surtout frappé d'un détail: des vignes, à leur troisième feuille seulement, grâce au genre de greffe pratiqué dans le canton de Cadillac, sont déjà chargées de raisins. Les viticulteurs présents ont exposé au ministre les mesures qui, d'après eux, seraient de nature à hâter le relèvement du vignoble: subvention en faveur de la reconstitution par le greffage, enseignement agricole dans les écoles primaires rurales, et création de chambres départementales d'agriculture.

Après avoir pris note de ces *desiderata*, M. Viette est revenu avec sa suite chez M. Bonnafoux, où MM. Caduc, sénateur, et Fernand Faure, député, l'attendaient pour déjeuner. Au dessert, M. Dezeimeris a porté un toast à M. Viette, qui a remercié et qui a ajouté:

> Je suis venu ici sans panache, sans aucun apparat. Je voulais travailler et voir par moi-même vos vignobles et vos travaux.
>
> Ce que je ne connaissais pas à fond, c'était la question technique de la reconstitution. J'étais placé entre l'insecticide et la reconstitution. J'ai voulu m'assurer par moi-même que nous pouvions ressusciter nos vignobles. Je retourne à Paris avec la confiance que le phylloxera est vaincu par les plants américains.
>
> J'ai vu des merveilles; j'ai vu que la petite culture ne s'est pas abandonnée et que tout ou presque tout est reconstitué. J'ai vu aussi que la grande culture a compris le rôle qui lui était dévolu; les grands agriculteurs ont été les conseillers et les éducateurs du peuple, et je peux dire que les viticulteurs peuvent, quoi qu'on ait pu dire, livrer aux consommateurs un vin excellent et sans rival et j'en témoigne ma satisfaction au nom du gouvernement républicain.

D'autres toasts ont encore été portés.

Les convives sont sortis de table pour continuer la visite des vignobles. A la suite de cette promenade, M. Viette a dit aux personnes qui l'entouraient que la modification de la loi de 1879 s'imposait et qu'il serait préférable de faciliter l'adoption des cépages américains que de traiter les vignes par les insecticides. "Ce sera là, a-t-il dit, un des premiers résultats de ma visite."

Le ministre s'est ensuite rendu à la gare de Cerons, d'où il est parti pour Bordeaux, où l'attendaient, sur le quai de la gare, M. Bayssellance, maire, et une délégation du conseil municipal. Un landau a conduit le ministre à la préfecture, où M. de Selves lui a offert à dîner.

Le ministre a visité, le 8, accompagné par M. Armand Lalande, les vignes de Médoc. Ici l'ennemi n'est pas tant le phylloxera que le mildew, qui a exercé ses ravages dans le bas Médoc et réduit à une misère à peu près complète la petite propriété qui n'a pas pratiqué les traitements nécessaires, alors que les crus fameux du haut Médoc étaient sauvés. Au Château Lafite, le ministre a visité la cave particulière du baron de Rothschild, qui contient plus de 80,000 bouteilles rangées en bon ordre.

Le déjeuner a eu lieu dans le domaine Brown-Cantenac, qui appartient à M. Lalande. Au dessert, ce dernier a porté un toast au président de la République et à M. Viette. Après les compliments d'usage, il a rattaché à la situation du vignoble, dont il a fait un magistral exposé, la question du libre échange et en particulier celle de nos relations commerciales avec les Etats-Unis. Si on rapportait le décret prohibitif des viandes salées, par exemple il est certain, a dit M. Lalande, que les Etats-Unis abaisseraient les droits sur les vins, et alors le commerce bordelais, ou plutôt girondin, prendrait un nouvel essor.

Un point à relever dans ce discours et qui a une grande importance dans la bouche d'un homme aussi compétent, c'est la constatation que l'on touche au moment où, le mal définitivement vaincu, les vignobles du Médoc seront complètement reconstitués.

M. Viette s'est aussitôt levé pour répondre. Il a reproduit une partie des déclarations qu'il a déjà faites pendant les deux journées précédentes sur la situation consolante des vignobles et sur la ferme intention qu'il a de faire aux Chambres des propositions nouvelles en vue de venir en aide aux viticulteurs.

On a applaudi énergiquement le passage de son discours où il dit qu'il faut réglementer la vente de toutes les boissons qui ne proviennent pas de l'élaboration du raisin frais, et qu'il faut obliger ceux qui vendent d'autres produits que le vin naturel à le mettre sur l'étiquette.

En ce qui concerne la question avec les Etats-Unis, le ministre a dit qu'il n'est pas un superstitieux du libre-échange. Il n'est pas davantage un superstitieux du protectionnisme en fait de politique économique. Il n'a que des opinions du moment, des opinions de circonstances, basées sur des nécessités actuelles, sur des besoins actuels. Il ne veut pas être libre-échangiste, par exemple, avec un pays qui se couvre de tarifs. C'est un jeu de dupes. "Nous n'avons pas à faire de générosité. Les nations aujourd'hui travaillent pour elles-mêmes. Elles ont peut-être raison."

L'orateur s'est résumé en disant qu'il serait volontiers partisan non pas du libre-échange, ce qui n'a pas de sens, mais d'un échange égal.

Quant aux Etats-Unis, le ministre voudrait bien négocier un traité de commerce avec eux, mais quand donc les Etats-Unis ont-ils manifesté l'intention de négocier? Plus que jamais, au contraire, ils élèvent des barrières de douanes autour d'eux. Cette politique n'est guère encourageante. "Le jour où les Etats-Unis voudront boire notre vin, ils n'ont qu'à nous le faire connaître, a dit, en terminant, M. Viette; nous serons heureux de négocier avec eux."

M. le ministre a ensuite décerné deux croix de chevalier du Mérite agricole à MM. Goudineau et Jeanty, vice-présidents du comice viticole de Lesparre, et à MM. Larrieu et Jourdaneau, du comice agricole de Bazas.

A cinq heures et demie, le ministre était de retour à Bordeaux, puis il est reparti pour Paris par le rapide du soir.

Belgique.

On mande, de Bruxelles, que le roi des Belges, qui se trouvait, le 9 août, à Ostende, devait partir, le 13, pour l'Angleterre, où il fera un séjour de trois semaines. Ce voyage, dit-on, se rattache à la question africaine, et l'on prête au roi des Belges le projet de proposer au cabinet de Saint James la réunion d'une nouvelle conférence africaine, chargée de délimiter définitivement *la sphère* ou, pour mieux dire, les limites, dans lesquelles chacune des puissances intéressées, c'est-à-dire la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, la Turquie, l'Etat du Congo, le Portugal et la Hollande, pourront librement exercer leur influence.

Le jury chargé de juger le grand concours de sculpture dit prix de Rome s'est réuni le 3 août. Sur les quatorze concurrents qui s'étaient présentés à l'épreuve préparatoire, six avaient été admis à concourir en loge. Le sujet donné était: *le Semeur.*

C'est M. Jules Lagal, né à Ronlers, qui a été proclamé "grand prix". M. Gustave Van Hove, de Wetteren, a obtenu le second prix. Les deux lauréats sont élèves de l'Académie des Beaux-arts de Bruxelles.

Le quatrième congrès de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de Belgique vient de s'ouvrir à Charleroi, sous les auspices de la Société paléontologique et archéologique de cette ville, qui célèbre en même temps les fêtes du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

Portugal.

Les journaux du Portugal expriment leur satisfaction pour le bon accueil fait au roi et à la reine de Portugal en Espagne et en France, et pour les bonnes nouvelles sur l'état du roi, qui a entrepris son voyage dans le seul but de rétablir sa santé.

Voici le texte de la dépêche que le Roi a adressée à M. Carnot en partant pour Genève:

> Avant de quitter la France, je tiens à vous remercier de toutes les preuves de considération et de toutes les facilités que j'ai reçues de la part du gouvernement, et à vous signifier toute ma reconnaissance.

Le roi a nettement indiqué dans ses conversations qu'il a tenu à traverser la France comme témoignage de sympathie et de bon voisinage.

Il ressort d'une note officieuse publiée par plusieurs journaux de Lisbonne que, si le gouvernement du Portugal ne participe pas officiellement à l'Exposition de Paris pour des considérations d'ordre financier et d'ordre politique, ce gouvernement ne refusera pas de prêter son concours à l'initiative privée, du moment où elle se présentera dans les conditions voulues pour représenter dignement le pays.

Espagne.

Aux élections partielles qui ont eu lieu, le 5 août, à Madrid, le candidat ministériel, M. Ducazcal, réformiste, a été élu contre le candidat conservateur.

Les représentants de la Navarre ont eu une conférence avec M. Sagasta, pour lui demander la suppression de la loi sur les alcools. Le ministre a répondu par une fin de non-recevoir.

Une explosion s'est produite à San-Telmo (Malaga). Plusieurs ouvriers ont été blessés, et quelques maisons ont été détruites.

On mande, de Barcelone, que les ouvriers employés aux constructions navales, s'étant mis en grève et ayant voulu empêcher la continuation du travail, une collision a eu lieu. Quatre personnes ont été blessées. Le gouverneur de Barcelone a envoyé sur les lieux des détachements de gendarmerie, qui ont rétabli l'ordre.

Il n'y a pas d'infection scrofuleuse qui puisse résister au pouvoir purifiant de la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

ERNEST C. VILLERE,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie, Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc., Champagnes de Heidsieck & Cie., Whiskies célèbres de Cuba, Mott & Cie. 10 déc—1an

MADAME GARELLI,
SAGE-FEMME DE 1ère CLASSE,
Diplômée de la Faculté de Paris.
Consultations de 1 h. à 4 h. p. m.
163 RUE REMPARTS, COIN ORLÉANS
16 août—3m—jeu dim

Congrégation et Confrérie Italienne de Saint Barthélemy, l'Apôtre.

La Société de SAINT-BARTHÉLEMY célèbrera, le 24 août la grande fête de son patron, par une messe solennelle qui aura lieu, à cette date du 24 à 10 heures du matin, et les Vêpres qui seront dites, le 23, à sept heures précises du soir.
Tous les catholiques sont invités à assister à ces cérémonies.
FR. CK BERTUCCI, Secrétaire. C. BERTUCCI, Président.
19 août—19 23

A louer.
Une jolie maison de résidence avec toutes les améliorations modernes et une écurie attenant convenable pour un entrepreneur de pompes funèbres, située rue St-Louis, près B. urbon. Aussi un piano Mathushek à vendre. S'adresser sur les lieux. 19 août—2 sem PP

M. Alfred Roman,
Ex-juge de la Cour Criminelle, ayant repris l'exercice de sa profession a ouvert son cabinet au No 26, rue Carondelet, au 1er. Il donnera toute son attention aux affaires civiles et criminelles qui lui seront confiées. Il s'occupera plus spécialement de causes criminelles à la Nlle-Orléans et dans les paroisses St Charles, St. Jean Baptiste, St. Jacques et Ascension.
11août—1m.

BEQUILLES.
BAS ÉLASTIQUES.
Soutiens abdominaux, Bandages herniaires, Supports pour les épaules, etc., dans tous les genres et dans toute les prix.
A. McDERMOTT,
200 St Charles entre Julie et St Joseph
21 mai—1an

CHEMISES !!
Si vous voulez avoir vos chemises à votre bien être, achetez vos Chemises et votre linge de dessous chez

GUÉBLÉ
A LA CHEMISERIE PARISIENNE
Elles sont supérieures à tout autre marque et sont vendues à des prix modérés.
Magasin, No 9 & 11, rue St-Charles
(ci-devant 137 rue du Canal).
Fabrique: No 68 RUE ST-LOUIS.
NLLE ORLÉANS.
15 mai—dim jeu—1an

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ, H. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE,
JULES TUYES, B. LAROUSSINI,
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 Nv '88—1an.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoma
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisseries à 7 offre pour Rideaux 6 oct—2 an

F. KROLL. EUG. BRAQUET.
KROLL & BRAQUET
Successeurs de Pierre Dufort,
Entrepreneurs de Pompes funèbres
249.....Rue Royale.....249
Téléphone 710. 4juil—1an

TRADERS BANK
AU COIN DES RUES
DECATUR ET DOUANE.
CAPITAL - $100,000
HENRY MASPERO .... Président
D. FATJO .... Vice-Président
J. R. TOURNÉ .... Caissier
Dépôts reçus et escomptes qu'ils désirent.
20 mai—6 mois

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
Vins supérieurs de Californie, que l'on trouve toujours chez M. Peyroux, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Cobb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 cents avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a vin de ... 17 fév 88—1anPP.

C. LAZARD & Cie.,
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés,
D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne.
24 oct—87 1 an—dim mar jeu sam.

D. H. Holmes.
Lundi prochain toutes nos
ETOFFES DE COTON POUR ROBES
valant de 10 à 50 sous la yarde, se vendront
5, 10 et 15 sous.
AUSSI
10,000 Standard Novels à 10 sous; prix primitif 25 sous.
155 Canal St
8juil—1 an—dim mar jeu

40 sous
Pantoufles légères pour dames.
50c, 75 sous.
Pantoufles légères pour dames.
85 sous
Bottes à boutons bien finies, fillettes.
75 sous, $1.00
Pantoufles ouvragées pour messieurs.
$1.25
Souliers bas cousus, pour messieurs.
$2.00
Chaussures cousues, pour messieurs.
$2.50 à $3.00
Belles bottes Fines pour dames.
— IMMENSE ASSORTIMENT DE —
Chaussures en tous genres pour garçons.
Grande variété de Chaussures pour hommes.
Maison ouverte le samedi jusqu'à 10 heures du soir.
L'ÉTOILE ROUGE,
Coin Canal et Passage de la Bourse.
3 mars—6 m—sam dim

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 2me district.
1er nov—87—mar jeu dim—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE
Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
NEWTON BUCKNER, Chairman; RODOLPHE WOASTE, A. DELVAILLE.
JNO. W. LABOUISSE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov—87—1an

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Changement de local.
Changement de local.
ELKIN & Cie.,
100.....Rue du Canal.....100
Devant changer de local, nous offrons notre grand et complet assortiment de
Tapis, Nattes ET TOILES CIREES
aux prix les plus réduits.
Les personnes voulant ces avantages de la modicité de ces prix et désireuses d'examiner nos marchandises, sont invitées à le faire dans les quelques semaines qui suivent.
15 sem

American Homestead Company de la Nlle-Orléans.
Organisée en 1882.
Capital autorisé $3,000,000
Capital souscrit $684,600
Capital payé $200,320
Cette compagnie, dont il n'existe qu'une seule plus ancienne dans cette ville, est établie sur les bases les plus solides et les plus conservatrices, et offre aux emprunteurs des avantages tout particuliers.
Les personnes désirant souscrire à la série D qui vient d'être ouverte, peuvent se procurer des applications en blanc en s'adressant à un des officiers ou à un membre quelconque de la Compagnie.
Officiers depuis l'organisation:
ERNEST MILTENBERGER, Président, 84 Camp.
DR. F. FORMENTO, Vice-Président, 1 Exposé.
WM FRANTZ, Trésorier, 53 Royale.
E. O. DUCROS, Secrétaire, Chambre 15, City Hall. 21 juil—1an

INSTITUTIONS.

COLLEGE D'ORLEANS,
No 240 RUE ROYALE—NLLE ORLEANS.
Rentrée des Classes le 1er Sept. 1888.
COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL.
Enseignement et pension, incluant lit, literie, blanchissage, etc., par mois, $20
Externat, par mois, de $2 à $6
(Payable d'avance)
S'adresser à W. E. ROBERT, Directeur.
14 août—1m—mar jeu dim

COLLEGE ST-ISIDORE.
Troisième district—Nouvelle-Orléans.
Année scolaire commençant le 1er septembre.
Conditions—Pension, enseignement (incluant le cours commercial).
Langues anciennes et modernes et blanchissage $20 par mois.
Pour catalogue s'adresser au
Rév. J. Scherer, C. S. C., Président
2 août—2 m—jeud mard dim

Collège Commercial St-Stanislas,
A la Baie St-Louis.
Ce Collège fera la réouverture de ses classes le 12 septembre prochain. Les cours comprendront toutes les branches nécessaires à une éducation commerciale complète. Se procurer des prospectus en s'adressant au Collège. 14 aout—1 m

Kentucky Military Institute,
Près de Frankfort, Kentucky.
La prochaine session de cet Institut s'ouvrira Lundi, 10 septembre 1888, et fermera Mercredi le 19 juin 1889.
Pour informations, s'adresser à
D. F. BOYD, Surintendant.
28 juil—2m Farmdale P. O., Ky.

Liste des lettres étrangères restant à la poste de la Nlle-Orléans pendant la semaine écoulée le 19 août 1888.
LISTE DE DAMES.
Collin A Mme. Cosgrave A. Mademoiselle
LISTE DES HOMMES.
Tardanse Louis Mons. Du Quesnay Mercier L Dr
Hoffman. Carasset François Mons
Hebert Mons
G. W. NOTT, Maître de Poste

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 22 AOUT—CLASSE No 300
Tirage de 4 heures P. M.

37	71	62	50	9	53	38	31	64	25	45	47	10	59

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
Ils témoignent que nous apposons notre signature
Ce 22 août 1888—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU
ALEX. HARRIS.
Commissaires
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos ...

CHARTE
— DE LA —
Rice Planters and Receivers' ASSOCIATION.
(LIMITED)

ETATS-UNIS D'AMERIQUE, Etat de la Louisiane, Ville de la Nlle-Orléans.

QU'IL soit su que le deuxième jour du mois d'août de l'an de Grâce mil huit cent quatre-vingt-huit et le cent treizième de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.
Devant moi, CHARLES THEODORE SONIAT, notaire dûment commissionné et qualifié pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et en la présence des témoins ci-après nommés et dont les signatures suivent:
Personnellement ont comparu JOHN DYMOND de la paroisse Plaquemines, JOHN B. LEVERT de la paroisse Orléans, HARRY D. FORSYTH de la paroisse Orléans, MEYER WEILL de la paroisse Orléans, FRANK J. LEVIS de la paroisse Orléans, DENIS LANAUX de la paroisse Orléans, WILLIAM S. BLOOMFIELD de la paroisse Orléans, P. EDOUARD ST MARTIN de la paroisse St-Charles et ALBERT J. LAGARDE de la paroisse Orléans, et ont déclaré que, se prévalant des lois de l'Etat de la Louisiane, relatives à l'organisation des corporations, ils ont formé un contrat et par le présent acte, s'engagent de même que toutes personnes qui s'associeront à eux à fonder et constituer une corporation ou corps légal pour l'objet et les fins et aux conditions ci-après indiquées; savoir:

ARTICLE I.
Le nom de cette corporation sera la "RICE PLANTERS AND RECEIVERS' ASSOCIATION, (limited) (Association des Planteurs et des Receveurs de Riz limitée) et sous ce titre elle sera revêtue du pouvoir d'exister et de jouir du droit de succession pendant une durée pleine de quatre vingt dix neuf ans, à partir du jour ici désigné.

ARTICLE II.
Le domicile de cette corporation sera établi en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, et toutes citations ou autres documents légaux seront servis au président de la corporation, ou, en son absence, ou en cas où il lui serait impossible d'agir, au vice-président, et en cas de l'absence des deux, au secrétaire de l'Association.

ARTICLE III.
L'objet et les fins de cette corporation sont les suivants: S'occuper des affaires de tous genres, acheter et vendre du riz écalé et non écalé et tout ce qui provient de la culture du riz, louer, acquérir, construire et posséder, conduire, gérer des moulins à riz et les entrepôts nécessaires à l'administration des affaires de cette corporation.

ARTICLE IV.
Le fonds capital de la corporation est fixé à la somme de cent cinquante mille dollars ($150,000), représenté par quinze cents (1500) actions de cent dollars chacune payables ainsi que l'indiquera le conseil de direction.

ARTICLE V.
La corporation aura le pouvoir de faire des contrats, de poursuivre et d'être poursuivie devant les tribunaux sous son titre de corporation, de posséder et de faire usage d'un sceau, de posséder, recevoir ou acquérir des biens immeubles, des produits agricoles de toute nature, des matériaux et des propriétés personnelles, de rendre, emprunter ou engager et hypothéquer, ... et de faire tous actes nécessaires pour ... règlements qu'on voudra pour l'expédition convenable de ses affaires.

ARTICLE VI.
[illegible]

ARTICLE VII.
[illegible]

ARTICLE VIII.
Cette corporation est autorisée à commencer ses affaires quand cent mille piastres ($100,000) de son fonds capital auront été souscrites. Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou dettes de cette corporation pour une somme au delà de la balance non payée due sur ses actions du stock qu'il possède et ne pourra pas avoir l'effet de rendre cette charte nulle ou exposer un actionnaire à une dette quelconque au delà du montant de son stock.

ARTICLE IX.
Si cette corporation est dissoute ou par limitation de sa charte ou pour autre cause, ses affaires seront liquidées par trois commissaires nommés par les actionnaires à une assemblée générale convoquée à cet effet. Les dits commissaires resteront en fonctions jusqu'à ce que les affaires de la dite corporation aient été entièrement liquidées. ... de la dite ... continuera à agir.

ARTICLE X.
Les actionnaires nommés ci-après sont par le présent déclarés le premier Board de Directeurs, et resteront en fonctions jusqu'à la première élection, d'après cette Charte, qui aura lieu le premier lundi de juillet 1889, ou jusqu'à ce que leurs successeurs auront été dûment élus et auront qualifié, à savoir:
JOHN DYMOND, JOHN B. LEVERT, HARRY D. FORSYTH, MEYER WEILL, DENIS LANAUX, FRANK J. LEVIS, WILLIAM E. BLOOMFIELD, P. EDWARD ST MARTIN, LUCIEN SOUNIAT, FRANK BARKER, A. M. SOBRAL, A. J. LAGARDE, JULES J. JACOB, J. CHARLES LE BOUK, GEORGE O. LEPINE, WALTER A. O'NEILL et M. A. BECNEL, avec JOHN DYMOND Président, JOHN B. LEVERT Vice Président, et HARRY D. FORSYTH Secrétaire.
Fait et passé à mon bureau en cette ville, le jour, le mois et l'an susdits, en présence de MM. Maloney, L. Soniat et Bernard Fernandez, témoins compétents résidant en cette ville, qui ont apposé leurs noms à côté de ceux des comparants, et à moi, notaire, après avoir lu le tout.
Copie primitive signée par:
JOHN DYMOND
JOHN B. LEVERT
H. D. FORSYTH
MEYER WEILL
DENIS LANAUX
FRANK J. LEVIS
WM. B. BLOOMFIELD
P. E. ST. MARTIN
ALBERT J. LAGARDE
M. J. SONIAT
B. BERMUDEZ
CHAS. T. SONIAT,
Notaire Public.

Je, soussigné, Conservateur des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par la présente que l'acte d'incorporation ci-dessus mentionné de "RICE PLANTERS & RECEIVERS ASSOCIATION, LIMITED" a été dûment enregistré ce jour dans mon bureau dans le livre 355 folio 50a.
Nouvelle-Orléans, 9 août 1888.
Signé GEO. GUINAULT,
Conservateur des Hypothèques.
Je, soussigné notaire, certifie par le présent, que ce qui est mentionné ci-dessus est une copie exacte de l'acte primitif enregistré dans mon bureau.
En témoignage de quoi j'ai signé mon nom et apposé le sceau officiel, ce 11me jour du mois d'août A. D. 1888. Les mots "ceci" et "nommés" interlignés, interlignes approuvés.
CHAS. T. SONIAT,
Notaire Public.
14aout—5f en 30j

LOUIS FRIGERIO,
OPTICIEN,
161..........Rue du Canal..........161
A un assortiment complet d'instruments d'optique, d'arpentage de marine et de mathématique. Attention spéciale consacrée à la réparation de tous les instruments du genre.
Thermomètres à encre, Saccharimètres, vendus et réparés. Bonssoles, lorgnons de théâtre.
Un opticien expérimenté est attaché à la maison.
Instruments à dessin, Papier, etc., etc.
5oct—1an—DimMar—Jeu

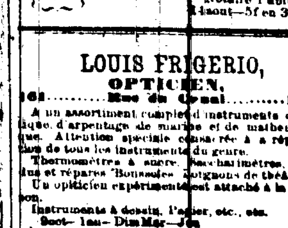

Expédié franco aux Etats Unis, Canada et Mexique, au payé d'avance.

AMUSEMENTS.

WEST END.
Pendant une semaine seulement.
Engagement de la plus grande
VIRTUOSE CORNETTISTE du monde,
MLLE ALICE RAYMOND,
à partir du
Dimanche, 19 août 1888.
Pendant une semaine seulement.
19 août—8t

PIANOS
— DE —
PLEYEL
— CHEZ —
Louis Grunewald & Cie.
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seul agent pour tous ces meilleurs
Pianos Américains,
Steinway
Sohmer,
Knabe.
Behr
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant ou payables de Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS
1er oct 87—1an

Philip Werlein,
135.....RUE DU CANAL.....135

LE MAGASIN DE PIANOS ... marché ... DANS LE SUD.
$150 achèteront un PIANO presque aussi bon qu'un neuf.

Grandes Réductions.
Les meilleurs bargains qu'on ait donnés jusqu'ici s'offrent maintenant.
VENEZ ET EXAMINEZ.
18 déc—

FAITES VOTRE GLACE VOUS-MÊME
au moyen des
GLACIÈRES DELPY
Brevetées et récompensées aux Expositions.
Produisant un bloc de glace massif en quelques minutes, par une simple opération ou la crème à la glace, (les creams) les carafes frappées, etc.
RÉUSSITE CERTAINE. Prix de revient de la glace insignifiant, le sel employé servant indéfiniment.
Seuls propriétaires et fabricants pour l'Amérique.
L. DERMIGNY & CIE.,
126 West 25th St., NEW YORK.
Envoyez votre adresse pour recevoir le prospectus, en anglais ou français.
ON DEMANDE DES AGENTS.

Portraits au Crayon
J. EMILE RIVOIRE, Artiste,
40 rue Toulouse.
11avril—

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
Importateur de
VINS ET LIQUEURS.
Et marchand de
Produits des Campagnes de l'Ouest,
97 RUE DECATUR.

CONSULAT DE FRANCE
— A —
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er août 1888.
Liste de publication.

Barbezat Jean Elzéa	Fouilleral Jean Marie
Belbèze Etienne	Fritz Dlle A.
Bancos Benoit	Jaïllier
Berné François	Lagus Jean Marie
Bloch Aron	Laloëne Jean
Bordenave Paul	Lamaizou Pierre
Bracounot Louis Felix	Laroux Vve
Braquet Marie Anne	Laitheuil
Buissière Vve	Lobrie Félix
Charmes François	Mallet Pierre
Chaudet les époux	Montillot Pierre Laurent
Clanes les époux	Nadeaux Jean
Colné Eugénie	Noël Cherri Bellisaire
Crottes Martial	Pharion Pascal
Devilleneuve Henri	Poulade Benoit
Duffard Léon Bernard	Renouret Marie
Dussin Laurent	Ruel Vve
Dupont Pierre Benjamin	Saignier Pierre
Etienne Prosper	Sarrazaud Martin
Gaillard Ferdinand	Salzederoy les époux
Georges Charles	Sewell
Genoulas Jeanne	Torras Bernard
Godin Jules Auguste	Wittlin Maria
Gelliet Henri	Ziegler Joseph

LETTRES.

Delbruck Georges	Poisson Charles
Fondrist doct.-médecin	Raviol Georges
Gaillard Alphonse	Vittu
Lombard Alphonse	Zell Eugène

N. B.—Afin d'éviter une perte dans la transmission des documents, l'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, ou chez les notaires de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er août 1888.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.